

Gwenaëlle d'Aboville Quand on déscolarise des enfants car on cuit, c'est qu'il est l'heure d'agir

Alors que plus de 2 200 établissements scolaires ont fermé, mardi 1^{er} juillet, pour cause de canicule, l'urbaniste rappelle l'urgence à adapter la ville sur le plan du logement, du quartier et du territoire

Sous l'effet de ce que les scientifiques appellent un «*dôme de chaleur*», plus de 2 200 établissements scolaires ont fermé, mardi 1^{er} juillet en France, et tant d'autres incitent les parents à garder leurs enfants à domicile. Cela ne surprend pas celles et ceux qui écoutent les prévisions nuancées des scientifiques du climat depuis plusieurs décennies. Qu'attend-on pour s'adapter alors que plus de 80 % de la population française subit des canicules désormais régulières, en vivant en ville ? Nos équipements publics sont les tristes symboles de l'incapacité de notre cadre bâti à nous abriter dans la nouvelle donne climatique. On ne peut plus danser dans les conservatoires, faire cours dans les établissements scolaires ou travailler dans les bureaux. Les ventilateurs distribués par les mairies et les tuyaux percés qui parcourent ces jours-ci les cours d'école sont des emplâtres sur des jambes de bois. Toutes les actions individuelles et collectives à entreprendre sont pourtant précisément énoncées dans les rapports successifs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, répétées par les expertes et experts du Haut Conseil pour le climat, et censées être orchestrées par le Secrétariat général à la planification écologique. Mais force est de constater que la transition patine. Nos politiques publiques demeurent impuissantes à tous les niveaux d'action requis.

Le logement, d'abord. Il faut isoler les habitations, et tout d'abord les 7,2 millions de logements recensés comme passoires thermiques par l'Observatoire national de la rénovation énergétique. Ils abritent les populations les plus vulnérables, les premières touchées par le dérèglement climatique. La France est bien dotée en procédures d'accompagnement des propriétaires : opération programmée d'amélioration de l'habitat, programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés, France Rénov' (sauf en ce moment)... Mais les procédures sont longues et peu coercitives.

Désanctuariser la propriété individuelle Entre 1946 et 1970, collectivement convaincus de la nécessité de rebâtir une France en ruine après les conflits, nous nous sommes donné les moyens de construire 7,5 millions de logements. Pareille efficacité est aujourd'hui hors d'atteinte tant nous continuons à sanctuariser la propriété individuelle. Il suffit de se souvenir du tollé politique que suscita l'annonce de l'interdiction faite aux propriétaires d'augmenter les loyers des logements indécents, classés F et G au diagnostic de performance énergétique. La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR, 2014), puis la loi Climat et résilience (2021) avaient engagé de premiers mouvements importants. Au-delà de cette huile dans les rouages,

indispensable mais insuffisante, nous n'arrivons pas à innover pour favoriser d'autres types de modèles de propriété que ceux qui placent le profit des propriétaires au premier plan. Les coopératives ou le démembrement de la propriété sont pourtant des pistes sérieuses qui entraîneraient des gestions collectives, antispéculatives et de long terme. Le quartier ensuite. On habite son logement, mais aussi son quartier. Comme les pays du Sud avant nous, nous devons pouvoir compter sur les espaces publics et les équipements pour se réfugier à l'ombre d'un arbre, passer un moment en intérieur et au frais, ou encore nos soirées dehors à la recherche d'un courant d'air. Pour ça, il va falloir désimperméabiliser, planter et réintroduire l'eau en ville. Comme nous avons déployé naguère des infrastructures pour les égouts ou les routes, il s'agit d'équiper nos villes d'une infrastructure de pleine terre et de milieux plantés. Paris le fait avec les

forêts urbaines, les cours oasis et les «*rues aux écoles*». Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais le fait avec la Chaîne des parcs. Les communes franciliennes de l'intercommunalité Est Ensemble (Seine-Saint-Denis) le déploient à travers le parc des Hauteurs, devenu le Grand Chemin, y compris en mobilisant le potentiel de renaturation des autoroutes urbaines.

Améliorer plutôt que reconstruire Pour faire de la place à ces réseaux de parcs, de squares, de plantations, il faut remettre en cause la place de la voiture. Dans certains quartiers de faubourgs au Havre (Seine-Maritime), construits aux XIX^e et XX^e siècles, les automobiles en mouvement ou stationnées représentent 70 % des surfaces de l'espace public. Nous n'avons plus le loisir d'accepter ce statu quo, quelle que soit l'impopularité qui accompagne la suppression de voirie ou de stationnement. Il est possible de gagner jusqu'à 8 °C sur une section de rue en plantant et en désimperméabilisant. Il faut le faire résolument. Le territoire enfin. Le modèle d'aménagement qui a prévalu au XX^e siècle, consommateur d'espace et de matière, destructeur de la biodiversité et dépendant des mobilités carbonées, a produit du logement, des équipements, du profit, mais nous a trop coûté. Nous en payons le prix maintenant. C'est pourquoi nous devons investir pour améliorer et adapter les villes dans leurs enveloppes existantes, en mobilisant les bâtiments vacants et en offrant de nouvelles qualités de vie en ville : multiplier les espaces extérieurs des logements, pouvoir se déplacer à pied de manière confortable ou se baigner quand il fait chaud.

La sobriété foncière est aussi la condition de préservation de nos terres agricoles. De ce point de vue, l'abandon du zéro artificialisation nette en rase campagne est un calcul politique court-termiste et irresponsable. A l'échelle européenne, le mouvement HouseEurope! porte une vaste campagne de lobbying pour inscrire l'obligation de rénover comme doctrine. En effet, il reste plus intéressant de détruire et de reconstruire, ou d'étendre... plutôt que de convertir. Nous devons pouvoir compter sur la norme pour rediriger l'économie des projets d'aménagement. Quand nous en sommes rendus à déscolariser des milliers d'enfants parce qu'on cuit, il est l'heure. En matière d'aménagement et d'urbanisme, les petits gestes ne suffiront pas à répondre à l'urgence écologique. Il faudrait que l'effort soit massif, comme aiment à dire les politiciens de nos jours. Mais la prise en compte des enjeux environnementaux à la bonne échelle continue de pâtir d'un défaut d'image sur la scène politique. Il apparaît plus sérieux de parler d'allègement de la fiscalité ou de régime de retraite que de planification écologique. Cette inversion des valeurs ne tient plus. Le personnel politique comme les citoyens et citoyennes doivent reconsidérer ce qui est grave, et porter là le débat public. ■

Gwenaëlle d'Aboville est urbaniste, fondatrice de l'agence Ville ouverte, et enseignante à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est

Christophe Cailleaux et Amélie Hart Le ministère de l'éducation nationale s'émeut de la nocivité des écrans tout en l'entretenant

Le gouvernement s'inquiète de la « catastrophe éducative et sanitaire » du numérique pour les élèves, alors qu'il en a intensifié l'utilisation durant la scolarité. Les deux professeurs d'histoire-géographie soulignent ce double discours, entre principes et business

Sénat, 9 avril. La ministre de l'éducation nationale, Elisabeth Borne, souhaite que «*la pause numérique soit généralisée à tous les collèges à la prochaine rentrée*» du fait des «*nombreuses conséquences néfastes des écrans*», et afin d'assurer le «*bien-être et la réussite* [des] élèves». Ministère de l'éducation nationale, 7 février. La même ministre ne semble pas s'émouvoir que la «*quasi-totalité des étudiants et des lycéens utilisent déjà l'IA* [intelligence artificielle], ainsi qu'un grand nombre de collègues». Elle s'alarme au contraire du fait que «*seulement 20 % des professeurs se saisissent régulièrement de l'IA*». Aussi annonce-t-elle avec emphase un «*accompagnement de l'ensemble de la communauté éducative dans l'appropriation éclairée*» de cette «*révolution en marche*». Cela passera par des formations obligatoires pour les élèves, ainsi que par des investissements de plus de 20 millions d'euros dans des IA à destination des personnels et des usagers. Entre les deux déclarations, deux mots, une éternité. Un grand écart surtout. La contradiction n'est pas nouvelle. Elle

remonte au moins à Jean-Michel Blanquer [ministre de l'éducation nationale de 2017 à 2022]. Dès les premiers mois de son ministère, il annonce une interdiction des téléphones portables à l'école et au collège, afin de «*protéger* [les] élèves de la dispersion occasionnée par les écrans et les téléphones» – de fait, l'usage des téléphones portables n'est pas interdit, mais encadré. Quelques mois plus tard, il crée, au sein du ministère, le 110 bis, un «*lab*» conçu pour que des marchands d'écrans viennent faire la démonstration de leurs outils numériques. Il annoncera par la suite que l'«*éducation de demain*» se fera avec des robots et des casques de réalité virtuelle. Depuis, cette communication contradictoire n'a jamais cessé, qu'elle s'adresse aux personnels, aux élèves ou aux familles. Gabriel Attal, en janvier 2024, s'émeut de la «*catastrophe éducative et sanitaire en puissance*» des écrans, tout en ayant annoncé, un mois plus tôt, la généralisation des IA dans la scolarité. Plus récemment, Elisabeth Borne appelle à «*se déconnecter des espaces numériques de travail* [ENT] et de Pronote, en veillant à ce que, sur une période qui, à

défaut serait 20 heures-7 heures, il n'y ait plus d'actualisation». Or, qui, depuis au moins le plan Informatique pour tous, de Laurent Fabius, en 1985, a organisé d'en haut la numérisation ? Qui a imposé le passage obligatoire par des logiciels pour gérer absences, emplois du temps, cahiers de textes, notes, communication entre école et famille ? Qui a rendu le système scolaire et tous ses acteurs dépendants d'outils comme Pronote ? C'est précisément l'institution qui feint aujourd'hui de vouloir une «*pause numérique*».

QUI A ORGANISÉ D'EN HAUT LA NUMÉRISATION ? QUI A RENDU LE SYSTÈME SCOLAIRE DÉPENDANT D'OUTILS COMME PRONOTE ?

Comment comprendre cette contradiction ? Faut-il y voir un double discours hélas habituel à la communication politique ? Une cohérence échappant au commun des mortels ? Faisons un petit détour. Nous sommes en novembre 2017. Deux femmes d'affaires viennent de créer Educapital, un fonds d'investissement dans des start-up de l'éducation – on dit l'«*edtech*», ça fait plus moderne et mignon. Leur credo : qu'on le veuille ou non, l'éducation est devenue un grand marché mondial, en voie de numérisation totale. Les enseignants, rivés à leur tableau noir depuis Jules Ferry, bien trop souvent malades ou en grève, sont obsolètes. La tech, elle, sait ce qu'est un marché et ce qu'est le numérique. Elle seule peut sauver l'éducation ! Et, pour cela, il lui faut un soutien public.

Concessions de surface Justement, le 8 novembre 2017, c'est l'inauguration d'Educapital. Jean-Michel Blanquer est présent, ainsi que Mounir Mahjoubi, alors secrétaire d'Etat chargé du numérique. En face d'eux, un parterre d'entrepreneurs. Le ministre se lance dans un discours qui entend, au milieu de précautions

oratoires sur l'enseignement, rassurer l'assistance patronale : «*Vous aurez, au cours des années qui viennent, une équipe gouvernementale qui va aller évidemment dans le sens du développement des edtech (...) en tant qu'industries françaises capables de se projeter dans le monde.*» Sans doute perçoit-il quelques regards dubitatifs : «*Vous avez souvent le sentiment que le monde de l'éducation nationale est un monde difficile à comprendre, opaque et finalement peu facilitant pour vous.*» Sourire entendu. «*Ça n'est qu'en partie vrai (...), il y a des portes d'entrée, ce soir, vous en avez une !*» – il se désigne lui-même. Avant d'ajouter, plus explicite encore : «*Il vous faut des règles du jeu qui fassent levier pour votre action. Je vais travailler en ce sens, car c'est l'intérêt général et c'est l'intérêt* [des] élèves.» Et ce ne furent pas que des promesses : une récente enquête de la cellule investigation de Radio France montre comment des millions d'euros d'argent public ont soutenu le développement de l'edtech. De même, en mai, dans la continuité de la «*stratégie du numérique pour l'éducation*» annoncée par le ministère,

l'inspection générale de l'éducation nationale, à travers un rapport consacré à l'intelligence artificielle, se préoccupe de la pérennité du «*modèle économique*» de l'edtech, pour «*permettre le passage à l'échelle*». Où est la défense du service public et des intérêts de ses usagers, parents et élèves, dans cette sollicitude ? Les considérations sur les «*méfais de l'omniprésence des écrans*» et l'encouragement à des «*usages sobres et respectueux des données*» apparaissent comme autant de concessions de surface. L'essentiel de la mission demeure : continuer à imposer toujours plus de numérique aux personnels, aux élèves et à leurs familles, quoi qu'il en coûte (financièrement, pédagogiquement ou écologiquement), afin de soutenir une filière économique. ■

Christophe Cailleaux et Amélie Hart sont professeurs d'histoire-géographie, militants au syndicat SNES-FSU. Ils ont écrit «*Critiques de l'école numérique*» (L'Echappée, 2019)